

conseil communautaire

En Sud-Touraine, l'éolien déchaîne toujours les passions

Alors que les élus communautaires devaient émettre un avis sur un projet de parc éolien, jeudi soir, le sujet a tourné au débat entre les pour et les contre.

Ce devait être un simple avis. Mais en Sud-Touraine, lorsque l'on parle d'éoliennes, rien n'est totalement simple. Jeudi soir, les élus de Loches Sud Touraine (LST) devaient se prononcer au sujet d'un projet de parc éolien entre Le Petit-Pressigny et Charnizay. « Une question posée dans le cadre de l'enquête publique », précisait Gérard Hénault, le président de la communauté de communes. Un avis consultatif donc.

Il a fallu une intervention empreinte d'ironie, assaisonnée d'une pointe d'humour grinçant, de la part de Nisl Jensch, le maire de Loché-sur-Indrois, pour réveiller la fronde contre ces moulins des temps modernes. « Prévoyons-nous une route Don Quichotte autour de ces moulins à vent ? », assène-t-il. Comprenez, une route touristique qui traverserait le Sud-Touraine d'est en ouest, serpentant autour de ces machines (ce qui, au demeurant, existe vraiment, ailleurs en France).

« Tout me va... sauf l'éolien »

Le début d'un plaidoyer contre ce projet, qui a progressivement glissé vers le sujet de l'éolien en Sud-Touraine, au sens large. Le débat était rouvert. À vrai dire, tous les élus attendaient ce



Nisl Jensch était le premier à s'exprimer contre l'éolien.

(Capture d'écran, Facebook Loches Sud Touraine)

point de l'ordre du jour. Plusieurs d'entre eux se sont présentés derrière le micro avec leurs arguments entre les mains, préparés en amont. « Sur le fait de faire un parcours Don Quichotte, je trouve que c'est une bonne idée, rebondit Sophie Métadier, élue de Beaulieu-lès-Loches. Maintenant, je ne suis pas sûre que ce soit partagé par tous. » La députée a aussi exprimé ses craintes au sujet de l'artificialisation des sols.

Des craintes partagées par Nisl Jensch, qui ne comprend pas « que l'on puisse condamner plusieurs hectares de terres sans ce que ça ne pose de problèmes, alors que prendre 1.000 m² pour une construction d'habitation, dans nos communes rurales, ça ne peut être envisagé ». Le maire d'Yzeures-sur-Creuse, Jacky Périer, comme Francis Baisson, son homologue de Saint-Flovier, s'inquiètent pour le tourisme.

Au milieu des opposants, quelques voix s'élèvent pour défendre l'éolien. À commencer par Régine Rezeau. La maire de Sepmes souhaitait attirer l'attention des élus sur la fiscalité. « Il faut regarder ce que ces équipements rapporteraient en termes de fiscalité. Pour ce parc éolien, c'est quand même 312.000 € par an, répartis entre le Département, la communauté de communes et les communes. » Insuffisant pour Gérard Hénault. « Rien que pour le tourisme, le produit annuel est de 45 millions d'euros, qui vont dans la poche des acteurs touristiques. Si je mets 312.000 € d'un côté et 45 millions d'euros de l'autre, nom de Dieu ça ne se compare pas comme ça ! », rétorque-t-il.

Autre argument de Régine Rezeau, l'indépendance énergétique. « C'est une occasion d'en parler, pour être acteur de notre

outil de production et financer notre indépendance énergétique. » Varier les sources de production d'électricité, c'est oui pour le président de LST... mais pas avec des éoliennes : « Tout me va... sauf l'éolien. Si je ne veux pas d'éoliennes, c'est principalement pour des raisons de dégradation qu'elles font subir au paysage. »

« Aujourd'hui, l'éolien est très compétitif »

Éric Moreau, le maire de Nouans-les-Fontaines, s'est fait, lui aussi, l'avocat de l'éolien. Son raisonnement reprend les arguments de sa collègue, auxquels il intègre le sujet du coût de l'énergie. « Aujourd'hui, l'éolien est très compétitif. Dans le cadre d'un mix énergétique, il est indispensable. » Il dégaine les chiffres, comparant le prix de l'électricité issue du nucléaire et les données fournies par le développeur du futur parc éolien, sensiblement identiques (de l'ordre de six centimes du kWh). Avant de conclure : « L'eau, le soleil et le vent, ce sont des sources d'énergie gratuites et inépuisables. À aucun moment on ne dépendra d'un autre pays pour nous les fournir. » Un argument qui prend tout son sens au regard de l'actualité récente.

Sans surprise, les élus de Loches Sud Touraine émettent un avis défavorable à une très large majorité, avec trois voix pour et sept abstentions.

Julien Lucas